

Le 27 juin 2016

Objet :

Inscription « accueil périscolaire » 2016-2017

Madame, Monsieur,

La ville de Pont-Evêque offre un service d'accueil périscolaire et de restauration aux enfants des écoles maternelles et élémentaires.

Grâce à l'aide financière de la Caisse l'Allocations Familiale de l'Isère, un tarif adapté qui prend en compte les revenus des familles peut être proposé pour l'accueil « matin, midi, soir » et le repas.

Tranche	Quotient	Accueil midi (repas compris)	Accueil matin midi* et soir *sans repas
1	Inférieur à 459	3.50 €* 3.60 €*	1,40 €** 1,50 €**
2	De 459,10 à 610	3.60 €*	1,50 €**
3	610 et plus	3.80 €* 3.80 €*	1,60 €**

(**CF : délibération du conseil municipal du 17 décembre 2012)

Pour inscrire ou renouveler l'inscription de votre enfant au restaurant scolaire et à l'accueil périscolaire (garderie) pour l'année scolaire 2016-2017, adressez-vous au service scolaire de la mairie munis :

- de la fiche de renseignement annuelle complétée,
- la fiche sanitaire complétée,
- du livret de santé de l'enfant,
- d'une attestation « responsabilité civile » de votre compagnie d'assurances,
- d'une notification des prestations familiales mentionnant le quotient familial.

Les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte.

En cas d'impayés la collectivité se réserve le droit de ne pas renouveler l'inscription.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Marie-Pierre CHISTOPHLE

Adjointe aux Affaires Scolaires